

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1484

Artikel: Affaire Regli : sous enquête mais pas sous pression
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010650>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sous enquête mais pas sous pression

Suspicion universelle et confiance en soi-même. Ce double sentiment permet de fonctionner durablement dans l'espionnage ou la police secrète et de traverser sans grand dommage les passages difficiles d'une carrière aussi risquée. Pour preuve, le cas Peter Regli.

Dans le genre méfiance générale à l'égard des tiers et totale absence de doute sur sa propre personne, Peter Regli continue de faire très fort, avec toute l'intelligence, l'habileté et la persévérance qui le caractérisent. Moyennant quoi, tout le monde connaît – et de moins en moins de gens défendent – cet ancien sous-chef d'état-major et responsable du Groupe des renseignements de 1990 à 1999, mis en congé puis à la retraite anticipée dans le cadre de l'affaire Bellasi. C'est que ce général de réserve (en jargon militaire suisse: ce divisionnaire à disp.), désormais reconverti en «conseiller économique», se débat pour ne pas sentir son passé le rattraper.

Du temps de l'apartheid, l'ancien chef des renseignements militaires aurait, en toute bonne conscience et par conviction profonde, tant l'inadvertance ou l'imprudence sont également impensables chez lui, collaboré avec les pires suppôts du régime sud-africain, docteur Wouter Basson compris; puis, dans les années nonante, il aurait fait disparaître, ou détruit lui-même, une partie des documents compromettants.

Rompant avec la mansuétude de ses prédécesseurs à la tête du DMF, Samuel Schmid, actuel chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports, fait enquêter sur le volume et la nature des documents disparus. Que les Archives fédérales, étonnées du peu de dépôts enregistrés, considèrent comme vraisemblablement nombreux et importants.

Loin de se faire discret lui-même, Peter Regli se répand dans l'ASMZ, la revue mensuelle de cette Société suisse des offi-

ciers (SOC) dont il reste membre. En juillet dernier, il décrivait «Le changement de paradigme dans les services de renseignement, confrontés depuis 1990 au remplacement du vieux et fidèle ennemi soviétique par de nouveaux acteurs non gouvernementaux, fanatiques, terroristes, irrespectueux de la vie humaine et, dans le cas des militants anti-globalisation, de la liberté d'expression des chantres des marchés mondialisés».

Plus fort encore: le dernier numéro de l'ASMZ, daté de septembre, contient une prose particulièrement insolente signée Peter Regli et consacrée à «La pieuvre de la criminalité organisée (CO)». Depuis 1990 présente et diversifiée en Russie, en Europe et en Amérique, la CO (en allemand OK) pervertit le fonctionnement des démocraties et, pire encore, des économies occidentales. Dont les gouvernements et les polices s'avèrent d'une tragique impuissance face au monstre protéiforme.

En particulier, la Confédération helvétique, que le divisionnaire a servie sans perdre son sens critique, se montre d'une insigne faiblesse, malgré les avertissements donnés à temps par le Groupe des renseignements. Pour remédier à tant de mollesse coupable, Peter Regli livre derechef le catalogue des mesures à prendre. Du côté politique et institutionnel, il s'agit de corriger les défauts du fédéralisme, notamment en unifiant les procédures pénales; dans l'immédiat, il faut analyser et si possible neutraliser les interventions parlementaires tendant à freiner la lutte contre les organisations maffieuses, la corruption et le terrorisme; par ailleurs, la Suisse a tout intérêt à souscrire sans délai aux accords de Schengen et de Dublin. L'Office fédéral de police doit disposer de moyens accrus et pouvoir

s'appuyer sur des agents secrets protégés par la non obligation de témoigner et sur des écoutes téléphoniques faites à titre préventif (refusées par les Chambres). L'apprentissage de certaines langues (russe, ukrainien, etc.) doit être encouragé et le nombre des traducteurs d'audience augmenté.

L'ancien divisionnaire Louis Geiger, rédacteur de l'ASMZ, n'a pas trop hésité à publier le dernier en date des pamphlets signés Regli, puisqu'«il est des nôtres». De son côté, le président de la SOC, Ulrich Siegrist, par ailleurs conseiller national UDC d'Argovie, se montre plus réservé: Peter Regli devrait modérer son activisme journalistique. Quant au Département Schmid, il s'abstient évidemment de tout commentaire.

Tout cela n'empêchera pas l'ancien chef des renseignements militaires de plancher devant les auditoires en uniforme, comme par exemple en novembre prochain au Centre de formation de l'Armée de Lucerne, lors du Symposium international «Information Warfare» organisé par AVIA, l'Association des officiers des forces aériennes suisses. Les quelque mille participants attendus entendront quatre orateurs principaux, dont un seul Suisse, nommé Peter Regli. *jj*

Un dessin, svp

A lire l'annonce dans la *Tribune de Genève* du 23 août, l'UDC serait une chance pour Genève. En effet, nous citons: «L'or de la Banque fédérale de Berne doit servir à augmenter les rentes des retraités de l'AVS et à rien d'autre». Comme il n'y a pas de Banque fédérale de Berne, les rentes n'augmenteront pas! *cfp*